



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Consultation publique - 6 février 2020

COMPTE RENDU

Séance de consultation publique de la municipalité de Saint-Damien, tenue à 19h00, le 6 février 2020, en la salle habituelle des délibérations du conseil municipal.

Sont présents pour la municipalité :

Monsieur Daniel Monette maire
Monsieur Éric Gélinas directeur de l'urbanisme et
de l'environnement
directeur général adjoint

Présence (s) du public :

1 personne

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la consultation publique
2. Présentation des projets de règlement
 - a) Projet de règlement n° 753-5 amendant le règlement de zonage n° 753 (*Usages complémentaires aux activités d'extraction*)
 - b) Projet de règlement n° 756-2 amendant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 756 (*Frais d'étude*)
3. Processus relatif aux demandes d'approbation référendaire
4. Questions du public
5. Fermeture de la consultation publique

1. OUVERTURE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

M. le maire Daniel Monette ouvre la séance à 19 h 00.

09747



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Consultation publique - 6 février 2020

2. PRÉSENTATION DES PROJETS DE RÈGLEMENT

- a. Projet de règlement n° 753-5 amendant le règlement de zonage n° 753 (Usages complémentaires aux activités d'extraction)

M. Éric Gélinas présente le projet de règlement n° 753-5 amendant le règlement de zonage n° 753.

- b. Projet de règlement n° 756-2 amendant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 756 (*Frais d'étude*)

M. Éric Gélinas présente le projet de règlement n° 756-2 amendant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 756.

3. PROCESSUS RELATIF AUX DEMANDES D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

M. Éric Gélinas explique le processus relatif aux demandes d'approbation référendaire.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

5. FERMETURE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

M. le maire Daniel Monette ferme la séance à 19 h 10.

Daniel Monette
Maire

Éric Gélinas
Directeur de l'urbanisme et de
l'environnement
Directeur général adjoint